

Le mot du Président

Bâtir sans s'agrandir...

En 2002, après le départ de trois communes, la maison communautaire du Pays de Blain avait été partiellement détruite par le projet du futur aéroport. Ses habitants, élus et citoyens, n'ont cessé d'élaborer des plans et des travaux pour sa reconstruction dans un territoire en pleine évolution.

L'année 2011 fut notamment marquée par l'application

du texte de loi de décembre 2010 relatif à la réforme des collectivités territoriales.

Pour mémoire, cette loi avait pour objectif de faire des propositions relatives à la rationalisation des périmètres, de renforcer la compétitivité des territoires, de faire progresser la solidarité et d'améliorer la cohérence spatiale au regard des périmètres des bassins de vie, de diminuer le nombre de syndicats intercommunaux et d'accompagner l'émergence de pôles métropolitains. Autant de points qui trouvaient écho dans un pays intégré depuis août 2010 dans le SCOT métropolitain Nantes-Saint-Nazaire.

Après de nombreuses réunions,

et un amendement que nous avions déposé pour une fusion du Pays de Blain et d'Erdre et Gesvres, la commission départementale de coopération intercommunale, a conforté le rapprochement progressif des deux collectivités, situation déjà inscrite au schéma d'orientation de la coopération intercommunale de 2006.

Au mois de juin, on nous présenta la possibilité de faire évoluer le SCOT métropolitain en Pôle Métropolitain.

La sphère des ressentis explosa en croisant et mélangeant les nombreuses interrogations relatives à notre éventuelle intégration dans une nouvelle structure dont la mise en place s'étalait sur quelques mois au détriment d'une vraie intégration de l'avis du citoyen.

L'analyse nous a permis d'établir que la gouvernance d'un pôle métropolitain est fondée sur le volontariat et le vote à l'unanimité de l'intérêt métropolitain. Ce principe de l'unanimité permet au plus petit de comprendre la demande du plus gros et vice versa.

Le pôle métropolitain est une illustration de la nouvelle gouvernance de notre société. Nous vivons une extraordinaire « mutation » qui prendra des dizaines d'années pour se mettre en place et qui est comparable en « niveau » au passage de la période du Moyen Age à celle de la Renaissance.

En fait, le pôle métropolitain est l'illustration de la transition du mode linéaire et vertical avec lequel nous vivons depuis fort longtemps, au mode collaboratif transversal qui se

> construit sur des réseaux reliés entre eux. Le pôle métropolitain avec ses 64 communes, ses 6 communautés de communes dont le Pays de Blain, n'est qu'un maillon de la grille de l'organisation de notre territoire départemental, régional, national et européen.

Je suis convaincu que l'avenir de l'autorité sera une autorité cheminant au sein de ce

> vaste réseau et qui pourra être exercée avec les acteurs du terrain, par la maille la mieux placée et qui se trouve en position de pouvoir prendre la décision au plus près de l'action.

Le 19 décembre 2011. les élus communautaires bâtissaient notre collectivité sans agrandissement

de notre territoire en votant

l'intégration du Pays de Blain dans le Pôle Métropolitain Nantes - Saint-Nazaire.

Je vous invite à lire ce rapport d'activités du Pays de Blain, collectivité dont le financement a été transféré, suite à la suppression de la taxe professionnelle, de la fiscalité liée aux entreprises à celle supportée par l'habitant, notamment par la taxe d'habitation.

Depuis 2006 la répartition de nos recettes intégraient 40% issus de la part des entreprises et 24% venant des habitants, aujourd'hui nos recettes sont inversées avec 22% imputés aux entreprises et 43% aux habitants. Il faut aussi noter une baisse de 12% des dotations de l'Etat.

En conclusion, je tiens à adresser tous mes remerciements aux élus et aux agents du Pays de Blain pour leur engagement et leur sens du service public.

Bonne lecture et à bientôt.



Nous vivons une extraordinaire "mutation" qui prendra des dizaines d'années pour se mettre en place et qui est comparable en "niveau" au passage de la période du Moyen Age à celle de la Renaissance.

s de Blain [Rapport d'Activité 2011]

Sommaire



PAYS DE BLAIN Les compétences et statuts Le fonctionnement Les finances L'organisation des services P.6

TERRITOIRE		<u>8</u>		
Le patrimoine immobilier du Pays de Blain				
La coopération intercommunale				
Le conseil de développement		P.9		

Le projet éducatif local Coordination jeunesse La politique du PEL Politique personnes âgées Le CIAPH Le service petite enfance 10 P.10 P.10 P.11 P.11

EQUIPEMENTS SPORTIF	13
La piscine	P.13
Le stade d'athlétisme	P.14
TRANSPORTS	15
Transport scolaire	P.15
Lila à la demande du canal	P.16





DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	22
Zones d'activités	P.22
L'accompagnement des entreprises	P.25
Le développement touristique	P.25



Un rapport d'activités, pour quoi faire?

Le rapport d'activités est donc une obligation légale mais aussi un outil de communication pour faire connaître les actions de la Communauté de Communes dans le cadre de ses compétences. Le rapport annuel 2011 est l'occasion de vous présenter le Pays de Blain au 1er janvier 2012.

Extrait de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

" Art. L52211-39: Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, [...]. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique [...]. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. [...]. "

Pays de Blain

Compétences et statuts

>> Compétences Obligatoires

Aménagement de l'espace ...

En matière d'aménagement de l'espace communautaire :

- Schéma de cohérence territoriale (SCoT) schéma directeur et schéma de secteur.
- Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire, les ZAC à créer ou les extensions de ZAC existantes.
- Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire.

Actions de développement économique ...

- Création, aménagement, extension, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire.
- Actions de promotion et d'animation du territoire concourant à son développement économique, social et touristique.

>> Compétences optionnelles

- Voirie d'intérêt communautaire : création, aménagement et entretien.
- Equipements sportifs: construction, entretien et gestion de la piscine communautaire "des Menussons" et du stade d'athlétisme Colette Besson.
- Politique du logement (mise en œuvre de l'OPAH et du PLH, aire d'accueil des gens du voyage ...)
- Environnement : Protection et mise en valeur (l'Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés), assainissement non collectif (SPANC), Etudes de protection et de promotion de l'environnement.



>> Compétences facultatives

- Les transports : Gestion du service transports scolaires et du service Lila à la demande,
- Les actions sociales d'intérêt communautaire :
 - ➤ Petite enfance et animation jeunesse : Etude-création-gestion-animation du Relais Assistantes Maternelles R.A.M, de structures proposant un accueil régulier et/ou occasionnel des enfants de moins de 4 ans, de structure d'animation jeunes (12-20 ans), coordination-gestion-animation du Contrat Educatif Local (CEL).
 - Services en faveur des personnes âgées ou handicapées : Centre Local d'Information et de coordination Gérontologique (C.L.I.C), Schéma gérontologique en coordination avec le département.
 - Service Emploi-Formation: Accueil-information-conseil-orientation en matière d'emploi, de formations et de métiers pour tout public au sein de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation (MEEF).
- ▶ Le service Incendie : Prise en charge de la taxe incendie pour les communes membres et relations avec l'E.P.D.S.I.S chargé de la gestion des centres de secours contre l'incendie.



Le Fonctionnement

>> Comment sont désignés les élus du Pays de Blain?

Les élus de la Communauté de Communes de la Région de Blain sont désignés par les conseils municipaux en fonction du nombre d'habitants. Pour le Pays de Blain, cela représente 22 élus et 8 suppléants (2 suppléants par commune) :

- 7 représentants pour la commune de Blain
- 5 représentants pour la commune de Bouvron
- 5 représentants pour la commune La Chevallerais
- 5 représentants pour la commune de Le Gâvre

Les 22 conseillers communautaires désignent leur Président et les 5 Vice-présidents.



Elisabeth CRUAUD

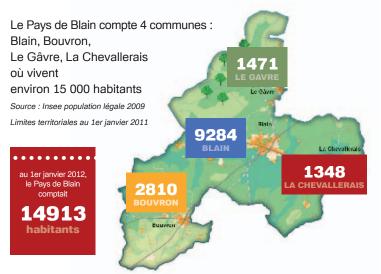








>> Le Territoire



>> Comment fonctionne le Pays de Blain?

La communauté de communes est représentée par un Conseil Communautaire et un Bureau assistés de commissions.

Les commissions sont au nombre de 4 et composées d'élus désignés par le conseil communautaire. (Commission stratégie & projet de territoire, commission vie de la structure, commission services aux familles, commission développement durable). Elles ont pour but de travailler sur des nouveaux projets ou d'émettre des avis.

Le Bureau, composé du Président et des Vice-présidents, prépare les délibérations et prend les décisions concernant le fonctionnement courant du Pays de Blain.

Le conseil communautaire est l'instance décisionnelle. Il se réunit en moyenne une dizaine de fois par an.

>> Le Parcours d'une décision

LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE

Elle est définie par les représentants de la communauté de communes

L'EXÉCUTIF

- > Les commissions proposent
- > Le bureau arbitre
- Le conseil communautaire décide
- Le Président exécute les décisions

LA MISE EN ŒUVRE

Elle est réalisée par les services

Les Finances

>> Origine des recettes de fonctionnement :

Depuis 2006, le Pays de Blain bénéficiait de recettes principales ainsi réparties :

Crigines des recettes de fonctionnement avant 2010

Etat

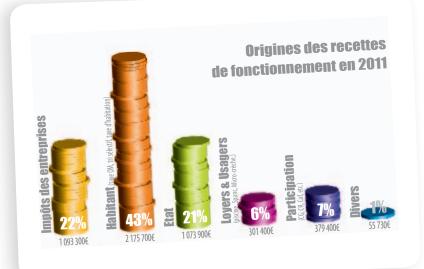
Correction a Correcte de l'aggers

Correcte de l'agg

L'année 2010 était une année de transition avec la suppression de la taxe professionnelle et la création d'une « compensation relais de la réforme de la TP ».

L'année 2011 voit la conclusion de la réforme fiscale, avec le transfert de la taxe d'habitation auparavant perçue par le département.

Ainsi, nos recettes principales proviennent désormais pour :



L'organisation des services

Au 31 décembre 2011, le Pays de Blain comptait 56 agents dont 53 équivalents temps plein.

Catégorie	Nombre	Pourcentage
Α	9	16
В	8	14
С	39	70
Total	56	100

L'année 2011 a vu se stabiliser les effectifs avec toutefois le recrutement d'agents de remplacement à court et moyen terme pour pallier le décès d'un éducateur des activités physiques et sportives ou l'absence d'un agent en formation.

En 2012, le personnel de la communauté augmentera avec l'ouverture de la Micro-crèche de la Chevallerais. Il en sera de même en 2013 avec l'ouverture de la micro-crèche à Le Gâvre.

>> Formation

120 jours de formation ont permis à un agent d'acquérir le langage des signes afin de permettre de communiquer plus facilement avec M. OLIVIER agent technique de la répurgation et d'offrir un nouveau service à tous les usagers du territoire.



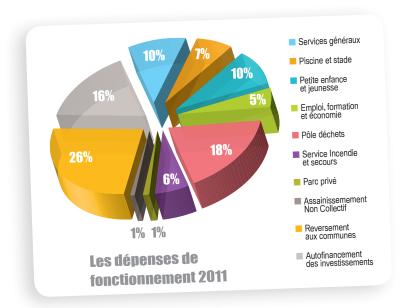
Pôles fonctionnels

Administration Générale

- > Ressources Humaines
- > Movens généraux
- > Comptabilité/paie
- > Accueil/Secrétariat

Projets de territoire

- > Prospective
- > Contrats de territoire
- Communication
- > Conseil de Développement



>> Les dépenses de fonctionnement :

Pour un suivi plus fin de ses actions, le Pays de Blain gère 6 budgets, dont un budget général, un budget des transports, un budget pour l'assainissement non collectif et 3 budgets de zones d'activités.

les principaux investissements 2011 ...

La communauté de communes conduit chaque année un programme d'investissement ambitieux, pour permettre un service aux habitants performant et un développement de l'emploi par l'accueil et le développement des entreprises.

- Micro-crèche de La Chevallerais : acquisition de la maison devant servir à la future micro-crèche de La Chevallerais pour 178 124 €. Les travaux d'aménagement ont commencé en décembre 2011 pour un montant total de 83 700 €.
- Gendarmerie : les travaux des rénovations des 10 logements se sont poursuivis en 2011 pour un montant de 60 000 €.
- ▶ Engagement de l'étude de faisabilité piscine, débutée en 2011, pour un montant de 40 000 €.
- Etude d'opportunité et de faisabilité des futures zones d'activités pour un montant de 31 000 €.

>> Organigramme du Pays De Blain **Président + Bureau** Direction Générale M. CHANLON Pôles opérationnels **Environnement Economie-Emploi** Pôle Famille **Pôle Sport** Transport > Collecte OM > Piscine > Transport > Economie Service scolaire ZA/Animation/Tourisme Petite Enfance > Stade d'athlétisme > SPANC > Transport > Emploi - Formation > Jeunesse/ Déchèterie à la demande CEL/PEL > Espace Régional > Eau/Rivières/Système > CLIC Numérique d'Informatique Accessibilité Géographique

Le Patrimoine immobilier du Pays de Blain

Le Pays de Blain possède un certain nombre de bâtiments, pour ses services ou pour mise à disposition à titre onéreux ou à titre gratuit.

Le patrimoine utilisé par les services du Pays de Blain :

- Le siège du Pays de Blain, installé dans l'ancienne gare de Blain depuis 1996.
- > La piscine communautaire des Ménussons
- ▶ La Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation (installation en 2002)
- Les locaux du service Transport (acquisition en 2004)
- Les déchèteries de Blain et de Bouvron.
- ➤ Les micro-crèches de Bouvron (ouverte en 2010) et de La Chevallerais (ouverte en 2012)



D Le patrimoine mis à disposition :

- La gendarmerie de Blain, louée à la Gendarmerie. Les patios ont été rénovés en 2009, les 10 logements l'ont été en 2010 et 2011 pour 150 000 €.
- Le Centre médicosocial de Blain, loué essentiellement au conseil général, mais aussi à la CAF et à la MSA.
- La Maison de l'Enfance dont une grande partie est mise gratuitement à la disposition de l'association La Maison des Bambis.
- La Maison de la Jeunesse, à Blain, mise gratuitement à disposition de l'association Tempo, pour son secteur Jeunesse.
- Le pays de Blain possède également des terrains, pour l'aménagement des zones d'activités.

La coopération intercommunale

>> Le SCoT.

Après l'adhésion officielle du Pays de Blain au schéma de cohérence territorial de la métropole Nantes // St Nazaire le 13 août 2010, l'année 2011 a vu la participation active des élus et des services du Pays de Blain aux différents dossiers mis en œuvre par le SCoT :

- Transformation du SCoT en Pôle Métropolitain, effectif à la mi-2012
- Travaux avec le SCoT sur les problématiques d'aménagement commercial, de prospectives de population, de qualité de l'air, de schéma logistique ...
- Travaux pour construire notre futur schéma de secteur au sein du SCoT, avec l'AURAN : Volet agricole, avec la chambre d'agriculture, volet Habitat.
- Exposition Petite Planète au château de Blain en juin et juillet 2011.





Le Conseil de développement de la Région de Blain

Lieu de réflexions et d'échanges entre les différents acteurs du territoire (habitants, représentants associatifs, élus...), le conseil de développement permet la démocratie active et citoyenne. Il donne des avis et fait des propositions aux élus du Pays de Blain sur tous les aspects de la vie et du développement de notre communauté de communes.

Si vous souhaitez vous exprimer, donner votre avis et réfléchir sur l'avenir du territoire, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre le conseil de développement.

>> Contact:

Conseil de développement de la Région de Blain,

02 40 79 96 70

conseildedeveloppement@cc-regionblain.fr



Le rapport d'activités 2010-2011 du conseil de développement est disponible sur simple demande

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

L'année 2011 a été marquée par un important travail de la commission départementale de coopération intercommunale, avec les services de l'Etat, pour réaliser son schéma pour les 6 ans à venir, conformément à la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010. La nécessité de renforcer les partenariats avec les collectivités voisines, notamment Erdre et Gesvres, y est réaffirmée.



>> L'Aéroport

Suite à la concession concédée à "Aéroport du grand Ouest", le syndicat d'études est dissous et la communauté de communes adhère au nouveau syndicat mixte aéroportuaire. Ceci permet d'être informé de l'avancement des dossiers et de participer aux démarches.

>> Avec nos communes

L'année 2011 a permis l'accélération des coopérations et des mutualisations avec les 4 communes.

- Dématérialisation des actes administratifs, en commande groupée.
- Groupement de commandes pour la mise en place des plans d'accessibilité de la voirie et des espaces publics et pour les diagnostics d'accessibilité des établissements recevant du public.

Services aux familles

Le projet educatif local (PEL)

2011 a été pour le projet éducatif local (PEL) et le contrat éducatif local (CEL), une année de travail, dans la continuité de notre action de 2010. La communication a été mise en avant, notamment avec la création d'un nouveau logo et la réalisation d'un film, avec Pulcéo.

Ces outils nous permettent d'être connus et reconnus. En parallèle, un travail commun a été poursuivi avec les acteurs éducatifs du territoire, permettant la mise en place de 16 actions.

La qualité de ces actions a été reconnue par nos partenaires (DDCS, CG44, IA), qui ont ainsi attribués 16750 € de subvention, en forte augmentation.



La disparition programmée du CEL, incite le groupe de pilotage à travailler sur une labellisation du PEL, qui nous permet pour les années 2012/2013 de proposer des actions pour nos enfants et jeunes du territoire.

Coopération entre les acteurs éducatifs locaux

>> Le contrat Enfance Jeunesse

(CEJ) a été renouvelé en 2011 pour la période 2010/2013.

Ce contrat, qui valide le versement, par la CAF, de 775 000 € sur 4 ans pour les communes et le Pays de Blain, permet aux habitants du territoire de bénéficier d'accueils de loisirs et d'accueils périscolaires.





L'inter-centre est un outil de mise en réseau des structures d'accueils et d'acteurs éducatifs du territoire. Il existe depuis 5 ans. Cette année 90 enfants ont participé à une journée autour du « jeu de société », grâce à la collaboration des accueils de loisirs sans hébergements des communes du Pays de Blain. La joie et la bonne humeur constatées font que nous proposons cette année une nouvelle journée avec un nouveau programme.

L'inter centre, c'est aussi des formations aux premiers secours et sur le thème de la « pause méridienne » et le prêt des 7 malles de jeux intercommunales. Ces outils éducatifs sont à la disposition de tout acteur éducatif du territoire - Responsable d'un accueil pour mineurs, animateur, assistant maternel, éducateur ou encore professeur sur le territoire.



La semaine du PEL

Dans le cadre de la démarche du PEL et dans l'objectif d'une mutualisation des acteurs éducatifs locaux, le Pays de Blain a programmé la semaine de « l'éducation aux sports, aux loisirs et à la culture pour tous. » sur l'ensemble des 4 communes du 26 novembre au 4 décembre 2011.

Cette semaine a été coordonnée par le Pays de Blain, et les actions ont été proposées, et réalisées, grâce à la mobilisation d'acteurs éducatifs locaux. Les diverses manifestations, ont rassemblé pas moins de 702 personnes dont 309 « tronches »ont été prises lors de la tournée CAMT'ART.



Pour cette année le groupe de pilotage du PEL, va prochainement vous proposer un nouveau thème.

Avec, en début d'année, deux autres semaines d'animation, sur les médias et le développement durable, les 3 semaines d'animation ont rassemblé plus de 1400 participants autour de 26 partenaires au cours de 44 actions!



Politique Personnes âgées

Le CLIC est un service gratuit à destination des plus de 60 ans.

Le partenariat avec Erdre et Gesvre se poursuit au sein du CLIC, permettant sur ces deux territoires d'accompagner 582 personnes, dont 345 de plus de 75 ans. Souvent, la demande d'aide provient de la famille (261) de la personne âgée ou d'un

professionnel de santé (201) qui l'accompagne. Sur le Pays de Blain, 89 Blinois, 14 Bouvronnais et 6 Gâvrais ont été suivis en 2011. Les permanences du CLIC se tiennent le mardi matin à la maison de l'économie, de l'emploi et de la Formation du Pays de Blain.

En 2011, les services du Pays de Blain ont tout particulièrement travaillé, avec la MSA, à l'organisation du Forum Habitat des 16 et 17 mars 2012.



L'année 2011 a été marquée par la réalisation des PAVE communaux (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Équipements) et des diagnostics d'accessibilité des bâtiments publics.

Ce travail s'est effectué en mutualisant les prestations entre les communes et le Pays de Blain, permettant de gagner en efficacité : dossiers homogènes sur tout le territoire, gain de temps et d'argent.

Une réunion de sensibilisation a été organisée pour les commerçants en janvier 2011.





Service petite enfance

>> Le RAM

Le Relais Assistants Maternels recense
259 assistants maternels soit une évolution
de 11 personnes agréés supplémentaires
et 814 places soit une augmentation de
69 agréments sur le territoire du Pays de Blain.
Malgré la dynamique existante sur les modes de garde,
il apparait un taux de chômage plus ou moins important
chez les assistants maternels et selon les territoires,
très marqué en 2011 et surtout sur Blain.

Avec une ouverture sur 244 jours dans l'année, grâce à la présence alternée de 3 agents, ce service public a pour mission d'offrir un accompagnement dans la recherche d'un mode de garde adapté aux besoins des familles et dans leur contractualisation. L'équipe a pu comptabiliser ainsi 5466 contacts dans l'année.



- Création d'un nouveau spectacle « ombre et lumière » musical par un groupe de 9 assistantes maternelles qui a rassemblé en 2 représentations
 - 350 spectateurs à la salle H. Dunant.
- Les soirées débats avec Brigitte Veber, psychothérapeute à Châteaubriant, ont eu un grand succès. Depuis Mai 2011, la médiathèque de Blain accueille ces soirées en proposant une bibliographie et la lecture d'ouvrages pour les enfants sur le thème abordé.

>> La micro-crèche

La micro-crèche « La Claire Fontaine » de Bouvron, ouverte depuis septembre 2010, accueille les enfants de 0 à 4 ans dans la limite des 10 places, dans un cadre convivial et familial sous l'encadrement d'une équipe qualifiée.

Après un an d'ouverture la structure affiche un taux de remplissage de 82%.

Les réalisations 2011 ...

- Rencontre avec les familles autour d'un petit goûter de Noël
- Participation aux ateliers du RAM une fois par mois
- Animation à la bibliothèque
- Achat et début des travaux de la micro-crèche de La Chevallerais

Projet 2012 ...

Ouverture de la micro-crèche « Pirouette-cacahuète » La Chevallerais.



Equipements sportifs



Les réalisations 2011 ...

Travaux

La piscine a bénéficié de travaux de remise aux normes électriques en 2011 suite au diagnostic technique lancé en 2010. Dans le même temps, elle s'est dotée d'ampoules à LED pour l'éclairage des subaquatiques, permettant ainsi d'en diminuer de moitié la consommation d'énergie.

Etudes

En décembre 2010, le cabinet H2O a été retenu pour les études de faisabilité de la création d'un nouvel équipement aquatique de qualité répondant aux besoins et pratiques de la population. Les élus veulent disposer d'une piscine en parfaite état pour les utilisateurs et le personnel : plus attractive, plus performante, plus respectueuse de l'environnement et des réglementations (mise aux normes pour les personnes à

mobilité réduite, consommation etc.).

Un comité de pilotage, constitué d'élus et de représentants du personnel, a été créé afin d'étudier les scénarii possibles, pour répondre aux différents besoins : apprentissage de la natation, pratiques d'activités sportives, de loisirs et détente. L'équipement aquatique devra être pensé pour faciliter les relations intergénérationnelles, le lien social et contribuer à la pratique sportive de la population. L'étude s'inscrit dans une démarche de projet concerté avec l'ensemble des acteurs territoriaux, afin d'appréhender la problématique et les enjeux liées au futur équipement.

Le scénario retenu en juin 2012 est celui d'une piscine couverte comprenant : un bassin sportif (25mx 5 couloirs), un bassin d'apprentissage de 150m², une plage ludique de 60m², un espace bien être de 70m² comprenant saunas, hammam, douches massantes et solarium extérieur.

930

élèves de primaire accueillis par an

937

élèves de secondaire accueillis par an

494

personnes suivent des cours de natation chaque semaine.

Les créneaux horaires publics les moins fréquentés sont les mercredi et samedi après-midi.

2012 ...

Fréquentations

Blog internet de la Piscine

Après 2 ans d'existence et plus de 5800 visiteurs en 2011, le blog de la piscine devrait cette année disparaître pour intégrer le site internet du Pays de Blain.



>> Rappel des tarifs

1 entrée enfant	2,20 €
1 entrée adulte	3,30 €

10 entrées enfant
 16,50 €
 10 entrées adultes
 23 €

Cours de natation, aquagym (10)Pays de Blain42 €hors Pays de Blain68 €

En 2011, les cartes de 10 entrées piscines sont devenues accessibles à tous. Elles permettent de faire l'économie de 1€ par entrée.

Le stade Colette Besson

Le stade créé en 2008
est un outil de promotion du sport
auprès de la population du Pays de Blain.
Il permet d'accueillir dans les meilleures
conditions les scolaires et
le club d'athlétisme avec son homologation
pour les compétitions régionales.

>> Qui utilise le stade ?

- Chaque année les scolaires du secondaire (collèges Le Galinet, Saint Laurent et le lycée Camille Claudel) sont accueillis sur le stade. Ils utilisent le stade en moyenne 4 heures par jour de septembre à fin novembre, 8 heures par jour le reste de l'année.
- Le Club d'athlétisme de l'ENL s'entraine à raison de 2 heures par jours sur 6 jours, avec un temps fort pour les enfants le mercredi après-midi.

Les réalisations 2011 ...

Travaux

- Création d'une dalle béton pour offrir plus de confort aux élèves.
- > Réparation des dégradations effectuées sur le stade en 2011 pour 2500 €

Les compétitions accueillies en 2011

- > Le 13 avril, le triathlon scolaire UGSEL.
- Le 16 avril, le challenge qualité regroupant les pompiers du département, compétition comptant pour les sélections nationales. Etaient présents 250 compétiteurs.
- ➤ Les 2,5 et 7 mai, trois compétions d'athlétisme organisées par le club d'athlétisme local l'Entente Nord Loire(ENL 44) : les foulées blinoises, le championnat régional minimes d'athlétisme et un triathlon benjamins-minimes.
- > Le 3 décembre, le téléthon organisé par l'ENL 44.



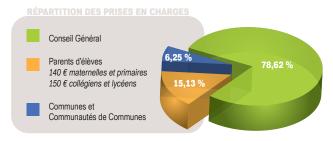
Transports

Transport collectif transport scolaire

Le Pays de Blain organise le transport scolaire sous l'égide du CG de Loire Atlantique pour les élèves de 35 communes, pour les lycées et collèges de Blain St Gildas des Bois- Pontchâteau- Redon et pour les 18 écoles primaires du secteur. Le service transport effectue également les sorties sportives et pédagogiques pour ces établissements.



Un budget annuel de 2 336 458 euros (transport + fonctionnement), 976 € par élève, réparti :



Le service est assuré en partie en régie :

- par 12 chauffeurs et 12 cars. Le Pays de Blain a aussi un chauffeur remplaçant et deux cars de relais. Le Pays de Blain fait appel à des transporteurs privés pour le complément : Kéolis (1 car), Maury (22 cars), et 3 taxis (VTAJ).
- > L'entretien des véhicules est effectué par 2 mécaniciens.
- Le fonctionnement administratif et logistique est réalisé par deux agents, un directeur de réseau et une secrétaire.

Les réalisations 2011 ...

Achat de 2 cars d'occasion et la vente de 2 cars

Les perspectives 2012 ...

- O Achat de 2 cars d'occasion et la vente de 2 cars
- Étude de faisabilité pour la récupération des eaux de pluie sur le bâtiment des Transports Scolaires pour le lavage des véhicules.
- La continuité d'un service de qualité, qui respecte la sécurité des usagers et du personnel.

Le budget annexe des transports (transports scolaire et lila a la demande) ...

Le coût de fonctionnement de ce service s'élève à 2 479 612 €. Les recettes sont réparties de la façon suivante :

Conseil Général	1 816 855 €
Part « Famille »	347 856 €
Location des cars	52 789 €
CCRB et communes extérieures	194 647 €
Divers (assurances, vente cars, etc)	1 728 €
Mise à disposition personnel aux OM	65 737 €





Service LILA A LA DEMANDE DU CANAL

Lila à la demande est un service de transports à la demande ouvert à tous, concernant les régions de Guéméné Penfao, Saint Nicolas de Redon et Blain.

>> II suffit de

- demander une carte « lila à la demande » à la mairie de son domicile ;
- > réserver au 02 40 51 87 92, la veille au plus tard, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30.

C'est un transport collectif, avec une prise en charge au domicile, et une arrivée sur le lieu choisi, dans l'une des 12 communes des régions concernées par le service, ou dans l'une des 22 localités limitrophes, ou encore dans les 3 communes desservant les établissements de convalescence de Nozay, Pont Château, La Pâquelais.

Les réalisations 2011 ...

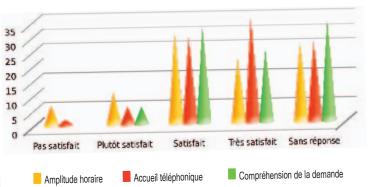
- 3 574 voyages effectués 1 662 inscrits
- 181 184 kms parcourus
- Coût général du service : 105 862.66 euros dont 52 931.33 € sont financés par le Conseil Général de Loire Atlantique, le solde restant étant pris en charge par le Pays de Blain et les communes adhérentes.



 Une enquête qualité / satisfaction, réalisée en mai 2011 auprès de tous les ayants droits du service.
 Il y a eu 20 % de réponses.

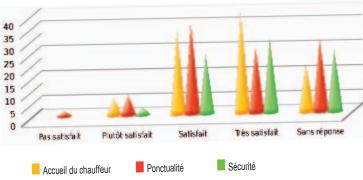
Voici quelques questions/réponses de l'enquête

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du service de réservation ?

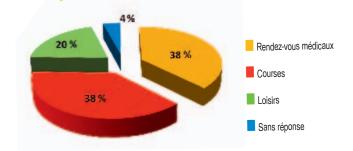


Les personnes non satisfaites souhaiteraient pouvoir faire des réservations le matin ou le soir.

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du service de prise en charge ?



Pour quelles raisons utilisez-vous le service ?





LES TARIFS Territoire desservi par Lila à la demande du Canal (Régions de Guéméné P. et St Nicolas de R.) Territoire desservi par Lila à la demande du Canal (Région de Blain) Communes limitrophes Sainte-Anne sur-Vilaine **2**€ le trajet soit 4 € aller/retour La Chapelle de-Brain un aller simple (ou retour) Sainte-Marie ne coûte donc plus que 2 euros. Rieux soit 3,52 € aller/retour Le Gâvre Prix au 1er avril 2010. Ces tarifs sont valables pour tous, quelque soit l'âge des personnes. La Grignonnais Guenrouët La Cheva**l**lerais Qui**ll**y Blain Savenay

Lila à la demande pour tous :

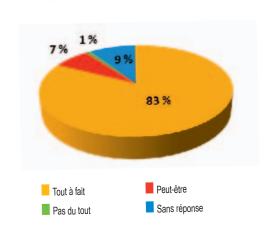
Lila à la demande propose aussi son service aux personnes en fauteuil roulant avec véhicules adaptés et personnel formé.

Heures et jours de fonctionnement

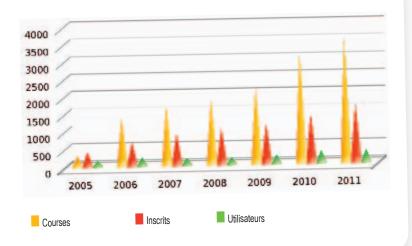
		ALLER	RETOUR
LUNDI matin	Régions de Guémené P. et St Nicolas de R.	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
MARDI matin	Régions de Guémené P., St Nicolas de R. et Blain	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
MERCREDI matin	Régions de Guémené P., St Nicolas de R. et Blain	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
MERCREDI après-midi	Régions de Guémené P., St Nicolas de R. et Blain	14h00 à 14h30	16h30 à 17h00
JEUDI matin	Région de Blain	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
VENDREDI matin	Régions de Guémené P., St Nicolas de R. et Blain	9h00 à 9h30	11h30 à 12h00
VENDREDI après-midi	Régions de Guémené P., St Nicolas de R. et Blain	14h00 à 14h30	16h30 à 17h00

Le mercredi et le vendredi, il est possible de voyager à la journée quel que soit le secteur.

Seriez-vous prêt à recommander le service ?



Les évolutions de 2005 à 2011





Déchets

>> Faits marquants



Pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement, en particulier celui visant à réduire de 7 % le tonnage des ordures ménagères et assimilées en 5 ans, le Pays de Blain s'est engagé en 2010 dans un programme local de prévention pour la réduction des déchets, en partenariat avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie).

Le Pays de Blain a donc organisé, en 2011, la 1^{ère} édition de sa Semaine du Développement Durable afin de sensibiliser la population à la réduction des déchets.

Les réalisations 2011 ...

- la labellisation « QUALITRI »
 du service de collecte des déchets ménagers
- des essais de matériels pour l'optimisation du service de collecte sélective
- une étude préalable au déploiement de la filière de collecte des textiles usagés
- la poursuite de la collecte des Papiers-Cartons des commerçants et des entreprises du centre ville de BLAIN
- le déménagement de l'écocyclerie à Savenay
- la mise aux normes du local gardien à Bouvron (partie sanitaire)

Chiffres clés

800 tonnes

part de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères.

6 000 m³

quantité de déchets végétaux apportés en déchèteries.

>> Réduction des déchets à la source

Promotion de la réduction des déchets à la source

par des actions pratiques et concrètes pour amplifier la baisse de la production des déchets (*ordures ménagères*) constatées ces dernières années (-3,7 % par rapport à 2005), et ce malgré une augmentation annuelle de la population d'environ 0,7 %.

- Réalisation d'un diagnostic de territoire dans le cadre du programme local de prévention pour la réduction des déchets.
- Mise en place de nouvelles actions en faveur de la gestion des biodéchets :
- mise à disposition de composteurs pour les établissements scolaires et les jardins collectifs,
- mise en place d'une filière spécifique de valorisation des souches d'arbres sur le site des Brieulles,
- développement d'un projet de compostage des biodéchets au restaurant scolaire du Lycée Camille Claudel.

>> La collecte

Les actions de communication de proximité, les missions de terrain

Le service Environnement traite en moyenne 500 appels par an pour répondre aux réclamations des usagés [bacs cassés ou brûlés, refus de collecte, problèmes de collecte (oublis, modification...), difficultés sur les points de collecte (dépôts sauvages, aire sale...), conteneurs à verre ou à piles pleins...], ou pour des demandes d'informations [jours de collecte, consignes de tri, demandes d'animations, compostage, horaires des déchèteries...].

Sont également menées des actions correctives de terrain suite à des appels téléphoniques auprès du service ou à des remontées d'information du personnel de collecte (constat et résorption des dépôts sauvages, modification ou aménagement de points de collecte).



>> Collecte sélective des déchets recyclables

Verre

606 tonnes

soit 40,3 kilogrammes par an et par habitant 45 points de collecte installés sur l'ensemble du territoire

Emballages recyclables 193 tonnes

soit 12,8 kilogrammes par an et par habitant

57 points de collecte installés sur l'ensemble du territoire

Papiers-journaux magazines

366 tonnes

soit 24,3 kilogrammes par an et par habitant



Bilan global de l'année

Population de référence 2011 : 15 038 habitants

(Collecte Sélective + Déchèteries + OMr)

EMBALLAGES

10,36 kg/an/hab. National : 13 kg/hab./an 370.44

24.63 kg/an/hab. National : 20 kg/hab./an

576.84

38.36 kg/an/hab. National : 32 kg/hab./an 35,08

2.33 kg/an/hab.

178

11,84 kg/an/hab. National : 4 kg/hab./an 60.64

4.03 kg/an/hab. National : 8 kg/hab./an

690.61

112,42 kg/an/hab. National : 49 kg/hab./an

BOIS 540 tonnes

35,91 kg/an/hab. National : 9 kg/hab./an

DÉCHETS 107,63

7.16 kg/an/hab. National : 1,5 kg/hab./an 1118

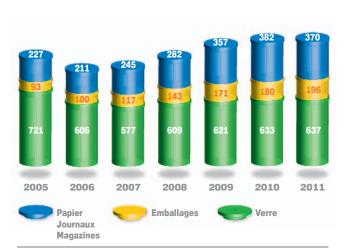
74,34 kg/an/hab. National : 57 kg/hab./an

ORDURES MÉNAGÈRES 3 165

210,47 kg/an/hab. National: 381 kg/hab./an



237,56 kg/an/hab.

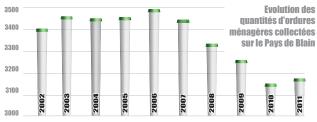


L'ÉVOLUTION DU TRI SÉLECTIF

O Collecte en porte à porte des déchets ménagers

Malgré l'augmentation régulière de la population, le tonnage d'ordures ménagères résiduelles collecté par les services de la communauté de communes et dirigé vers le centre d'enfouissement des Brieulles à TREFFIEUX se stabilise.

Avec 3 165 tonnes produites en 2011, un habitant du territoire jette actuellement près de 210 kg/an. L'objectif du plan de prévention est de ramener cette quantité de déchets non valorisés à 180 kg/hab/an.



(Périmètre constant - 4 communes)

D Le coût des ordures ménagères (en €)

	2011	€/hab./an*	€/tonne**
Charges fonctionnelles (structure, siège, communication)	49 445,19	3,29	6,02
Collecte	410 349,94	27 ,29	49 ,95
Traitement	520 319,74	34,60	63,34
Recettes	132 337,82	8,80	16,11
Coût global aidé (€)	847 776,98	56,38	103,20

^{* 15 038} habitants, **8 215 tonnes (OMr + Déchèteries + Collecte Sélective)



SPANC

>> Faits marquants

En 2011, le service a conduit sa deuxième campagne de suivi des installations d'assainissement non collectif en service sur le territoire intercommunal.

Cette campagne 2011 concernait tous les dispositifs autonomes recensés en 2007, soit 280 propriétés.

Ces visites de contrôles sont effectuées tous les 4 ans et servent à s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages, à détecter de façon rapide d'éventuels dysfonctionnements, et ainsi éviter la réhabilitation complète de l'installation et à vérifier que les opérations d'entretien ont bien été réalisées (vidanges, nettoyage).

Ces contrôles-terrain permettent également aux usagers de poser toutes les questions qu'ils se posent sur leur installation d'assainissement et de demander conseils aux agents qui leur rendent visite pour prolonger la durée de vie de leur unité de traitement. L'année 2011 a également été marquée par :

- La 3ème campagne de prélèvements échantillons sur les installations expérimentales mises en service sur le Pays de Blain et suivies par le SPANC,
- L'évolution réglementaire et l'arrivée sur le marché de nouveaux systèmes d'assainissement non collectif (veille technique et juridique relative aux nouvelles filières agréées, évolution du code de l'urbanisme, lois Grenelle 1 et 2, etc.),
- La mise à jour du règlement de service pour s'adapter aux nouvelles dispositions légales prévues par la loi.



Les réalisations 2011 ...

O Contrôles des installations neuves

	BLAIN	BOUVRON	LE GAVRE	LA CHEVALLERAIS	PAYS
					DE BLAIN
Conception/Implantation	53	44	11	5	113
Réalisation	28	30	1	6	65
TOTAL	81	74	12	11	198

A noter que sur les 113 projets instruits par le SPANC au titre du contrôle de Conception et d'Implantation, 46 concernaient une remise aux normes d'un système d'assainissement ancien défectueux (soit un taux de remise aux normes de 40,7%) et 42 relatifs à la construction d'un nouveau bâtiment et donc à la mise en place d'un nouveau système d'assainissement privé sur le Pays de Blain (soit une augmentation annuelle de 1,8% du parc d'installations en service sur le territoire intercommunal).





Ocontrôle périodique de Bon Fonctionnement (CBF)

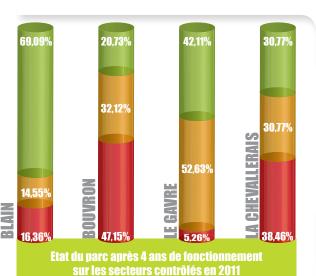
TOTAL

BLAIN BOUVRON LE GAVRE LA CHEVALLERAIS DE BLAIN
19
13
280

Sur les secteurs concernés par les contrôles de Bon Fonctionnement en 2011, le nombre d'installations présentant un risque sanitaire et/ou environnemental tend à diminuer.

Cette dynamique s'explique par le nombre de projets et de travaux de remises aux normes

enregistrés par le service ainsi que par l'obligation de réhabilitation des systèmes d'assainissement défectueux un an après l'acquisition d'un bien. En 2007, le pourcentage d'installations non fonctionnelles était en moyenne de 65 %, il est actuellement de 37,8 % sur ce même secteur.









Les projets 2012 ...

- Rédaction du rapport final sur l'état des lieux de l'Assainissement Non Collectif sur le Pays de Blain (2006-2010)
- Formation et perfectionnement sur les nouvelles technologies (veille technique et juridique sur les nouvelles filières agréées)
- Organisation de la campagne CBF (suivi des dossiers « 2008 »)
- > Réflexion sur la compétence « Entretien ».

ays de Blain [Rapport d'Activité 2011]

Développement Economique

Au sein de la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation, le Service Développement Economique assure les missions suivantes :

- Accueil et accompagnement des entreprises dans leurs projets (développement, reprise, implantation)
- Accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises
- Création, aménagement et entretien des parcs d'activités économiques
- Commercialisation des parcs d'activités économiques
- Animation économique du territoire avec notamment la mise en place de réunions d'information et d'échanges avec les entreprises
- Accompagnement des porteurs de projets touristiques et édition de cartes de randonnée.

Les zones d'activités

>> Parc d'Activités des Bluchets (BLAIN)

Les réalisations 2011 ...

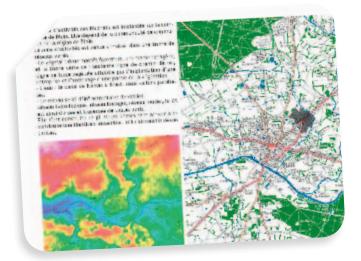
Secteur Nord

Vente d'une parcelle de 5.640 m² à la société Matériaux de l'Isac. Actuellement basée au 19 Boulevard de la Résistance, la Société « Les Matériaux de l'Isac » va transférer



son activité de négoce de matériaux de construction sur la ZAC nord des Bluchets. La société y construira un bâtiment de stockage, des bureaux ainsi qu'un libre-service. Cette société emploie 7 salariés en CDI et 1 apprentie. Elle envisage de créer deux postes à l'avenir.

Vente d'une parcelle de 3.000 m² à la société Créa Paysages SARL.
Cette société, dont le siège social est actuellement basée à Notre Dame des Landes a pour activité l'entretien et l'aménagement d'espaces verts.
Outre les deux gérants, Créa Paysages emploie 5 salariés et 3 apprentis. La société souhaite à l'avenir créer 2 postes supplémentaires.



Secteur Sud

Démarrage du projet de requalification du Parc d'Activités des Bluchets.

Au 1er semestre 2011, le Pays de Blain a confié au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de La Loire-Atlantique (CAUE 44) la mission de réaliser un état des lieux des forces et des faiblesses du Parc d'Activités des Bluchets. Ce travail a montré la nécessité d'amorcer la mise en place d'un véritable projet de requalification du parc d'activités des Bluchets, afin de reconquérir ce lieu de vie et d'activités humaines.

Le diagnostic qualitatif réalisé ensuite par le CAUE a permis au Pays de Blain de dégager les enjeux prioritaires pour cette requalification, qui sont notamment la voirie, la lisibilité structurelle et la qualité paysagère de la zone.



Les entreprises du Parc d'Activités des Bluchets ont été associées à ce projet afin de mieux connaître leurs attentes et leurs besoins.

En juin 2011, le Pays de Blain a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire afin d'assurer la maîtrise d'œuvre complète de la requalification du Parc d'Activités des Bluchets. L'Agence Univers et le Cabinet Bourgois ont été choisis comme maître d'œuvre de cette opération.

> Implantation de nouvelles entreprises : Districenter, Association AIRE, Ambulances Rouaud.



Les perspectives 2012 ...

Secteur Nord

- > Ouverture de l'entreprise MATERIAUX DE L'ISAC
- > Poursuivre la commercialisation de la zone : une dizaine de lots disponibles au prix de vente de 17 € HT le m² (18 € HT le m² en façade)

Secteur Sud

> Poursuite du projet de requalification avec la réalisation du projet et de l'appel d'offres et le démarrage des travaux en fin d'année.



>> Parc d'Activités du Bel Air (BOUVRON)

Principales caractéristiques du parc:

> Superficie totale : 34 hectares >Superficie cessible : 16 hectares

Atouts du site :

- >Accessible depuis la RN 171 qui permet une liaison vers Saint-Nazaire, ou Nantes et Vannes via la RN 165.
- > Potentiel de terrains non construits autour du site.
- >Proximité du projet d'aéroport NDL
- « Effet vitrine » depuis la RN 171
- >Vocation du parc : Accueil de toute entreprise intégrant une démarche de développement durable (construction; politique sociale; gestion environnementale)

Les réalisations 2011 ...

- > Dans le cadre de l'aménagement du parc d'activités de Bel Air, le Pays de Blain a retenu, suite à un appel à candidatures européen, la Société d'Equipement de la Loire-Atlantique (S.E.L.A) comme concessionnaire pour l'aménagement et la commercialisation du parc d'activités.
- > La SELA, titulaire de la concession d'aménagement, a procédé à la consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera en charge de la conception et de la réalisation du projet. Sur proposition de la Commission d'Appel d'offres, la SELA a décidé de retenir l'équipe SOGREAH (bureau d'études VRD), ENET DOLOWY (architecte-urbaniste et paysagiste) et SONING (bureau d'études thermicien) jugée la plus apte à mener à bien les missions de conception et de réalisation du projet. Le montant global du marché est de 352 876,90 €HT et recouvre l'ensemble du projet, hormis la réalisation de la station de traitement des eaux usées confiée précédemment par le conseil communautaire au cabinet EF ETUDES. La conclusion des études d'avant-projet, préparant l'approbation du dossier de réalisation de ZAC par le Conseil communautaire, est programmée au cours du premier semestre 2012.

Les perspectives 2012 ...

> Finalisation du projet d'aménagement et des dossiers réglementaires (dossier de réalisation, dossier DUP, dossier loi sur l'eau, etc...) avec la SELA

>> Zone du Bourg Besnier (LA CHEVALLERAIS)

Les réalisations 2011 ...

Suite à la viabilisation de la zone d'activités en 2010, le Pays de Blain a poursuivi en 2011 la commercialisation des lots et a décidé d'étendre la zone d'activités.

Cession à la société SARL AMENAGEMENTS TRAVAUX PUBLICS LIGERIENS d'un terrain de 3000 m² pour l'implantation d'une entreprise de Travaux Publics.



- Suite à une consultation, l'entreprise Jezequel, basée à Saint Brieuc (22) a été retenue pour réaliser la nouvelle signalétique de la zone.
- Réalisation d'une étude d'opportunité dans le cadre de l'extension de la zone du Bourg Besnier

Les perspectives 2012 ...

- Commercialisation des derniers lots de la zone existante
- Implantation de la nouvelle signalétique
- Démarrage des études pour l'extension de la zone.

>> Chiffres Clés 2011 90

porteurs de projet accueillis et/ou accompagnés (recherche de locaux ou de terrains ; d'aides financières ; d'éléments pour l'étude de marché ; de conseils pour la création et la reprise d'entreprises, etc...)

4

installations nouvelles fermes dans les ZA du Pays de Blain

3

installations nouvelles en cours de validation.

2

pré-réservations de terrains dans les ZA du Pays de Blain

4

entreprises aidés par Pays de Châteaubriant Initiative (prêt d'honneur)



Les autres zones d'activités économiques

Les réalisations 2011 ...

- Réalisation d'une étude d'opportunité dans le cadre de création d'une nouvelle zone d'activités à Le Gâvre.
- Zone de la Druge Chevaux à Bouvron : vente d'un lot à l'entreprise de maçonnerie Belleville.
- Réalisation d'une étude d'opportunité pour l'inscription au Plan Local d'Urbanisme de Blain d'une nouvelle ZAC.

Les perspectives 2012 ...

- Achèvement de la commercialisation de la Zone de la Druge Chevaux (Bouvron) et réalisation de travaux VRD.
- Zone d'activités de la Noé Grée à Le Gâvre : acquisitions foncières et démarrage des études préalables.

>> Les réalisations communes aux zones d'activités économiques du Pays de Blain

▶ Le Pays de Blain a renouvelé cette année la convention avec l'Association AIRE, qui a pour objectif de reconnaître et de formaliser le partenariat entre le Pays de Blain et l'association AIRE, dans le cadre de son action d'insertion.

Cette convention intègre :

- le dispositif d'accompagnement des personnes en contrat
- les interventions d'entretien des espaces verts du Pays de Blain.

En 2011, la convention a permis à l'association AIRE d'effectuer environ 1.250 heures de travail.

Réalisation d'une plaquette de promotion des ZA à destination des porteurs de projet.





L'accompagnement des entreprises

>> Soutien de l'action de Pays de Châteaubriant Initiative

L'association, Pays de Châteaubriant Initiative, propose aux créateurs et repreneurs d'entreprises qui s'installent sur le Pays de Blain d'accéder à un prêt à taux 0%. Ce prêt peut aller jusqu'à 7 000 € pour les entreprises de moins de 5 salariés et jusqu'à 20 000 € pour les entreprises de plus de 5 salariés.

La Communauté de Communes de la Région de Blain adhère à cette association depuis 2006.

Les créateurs-repreneurs d'entreprises aidés en 2011 :

Mme CAILLIEZ Julie	LE MARCHE DE JULIE	7, rue du 8 mai	BLAIN
M. CHAIGNON Ludovic	Eurl BEAUFILS-CHAIGNON	30, rte du Château d'eau Zl les Bluchets	BLAIN
MM COUSINEAU Fabien et HARDY Rodrigue	SANI CHAUFFE	7, rte du Haut Luc Les Rotys LE	E GÂVRE
M. LE BUZIT Yves	VIVRE ICI	3, rue du 11 Novembre	BLAIN

>> L'animation économique du territoire

La Charte d'Orientation Commerciale ...

Le Pays de Blain a adopté une charte d'orientation commerciale afin d'accompagner le maintien et le développement du commerce sur son territoire.

Un Comité de Concertation et d'Orientation Commerciale (*C.C.O.C.*) a été mis en place pour décliner les orientations

de la charte en plan d'actions. Il est composé du Pays de Blain, des associations de chefs d'entreprises du Pays de Blain, des Chambres

Consulaires, du Département, des communes du Pays de Blain, du Syndicat du SCOT et du Conseil de Développement de la Région de Blain.



- Réunion de sensibilisation concernant la mise aux normes des commerces en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ((25/01/2011).
- Réunion de présentation de la Charte d'Orientation Commerciale et de la Formation dispensée par la CMA "Comment créer son site internet?" (8/11/2011)

Plaquette sur la Vente directe des Producteurs ...

Le Pays de Blain a réalisé une plaquette à destination de ses habitants qui présente les produits et les lieux de vente directe présents sur son territoire.

Réalisée par Romain MARTIN (stagiaire au service développement économique) elle a pour but de promouvoir la vente en circuit court.

Le développement touristique

- Etude pour la définition d'une identité touristique avec le cabinet MOSWO pour le Pays Touristique (Pays de Blain, Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres).
- Poursuite des actions de promotion touristique sur le territoire du Pays touristique (Estivales du Canal, journée du patrimoine, journée porte ouverte des gîtes, sorties natures).



- Soutien à l'opération " Oh la L.A quelle Aventure " sur le site de la Maison de la Forêt.
 - Financement des cartes de randonnée touristiques sur le Pays de Blain.

Emploi • Formation • Insertion



>> Le Service Emploi de la MEEF

Un lieu d'accompagnement et d'information réservé aux demandeurs d'emploi de plus de 25 ans, aux salariés, aux femmes et hommes en congé parental, à toutes personnes ayant ou souhaitant avoir un projet professionnel, recherchant une formation, un emploi, voire une autre demande en lien avec l'emploi, l'insertion.

>> La Mission Locale

La Mission Locale Nord Atlantique remplit une mission de service public pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Le Service Emploi de la MEEF

>> Un lieu POUR L'EMPLOI

Le Service Emploi de la MEEF (Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation), structure créée par le Pays de Blain, est un espace ouvert au public qui regroupe les services des différents partenaires.

Sur tous les thèmes de l'emploi, vous y serez :

- Orienté vers la ou les structures appropriées à vos besoins,
- Informé et conseillé sur vos démarches.
- Aidé dans vos recherches d'emploi.

La MEEF

7, Rue Victor Schoëlcher - 44130 BLAIN

Tél. 02.40.79.99.01

Fax 02.40.79.99.09

> service.emploi@cc-regionblain.fr

[Les horaires]

8H30-12H et 14H-17H Du lundi au jeudi 8H30-12H Le vendredi

>> Des permanences

Cap Emploi

Pour l'emploi des personnes reconnues Travailleurs Handicapés.

C3 Consultants

Pour les créateurs d'entreprises orientés par Pôle Emploi.

Mobil'Actif

Pour la mise à disposition de moyens de transport : scooter - voiture

L'accueil Espace RSA - CFP Presqu'île Cifor Ouest - UFC Que choisir - Retravailler



Elaboration d'un projet professionnel, recherche de formation et d'emploi, informations métiers, élargissement des choix professionnels, autres.



La Mission Locale

La Mission locale assure le droit à l'accompagnement de tous les jeunes tout au long de leur parcours jusqu'à l'emploi durable et leur autonomie sociale. L'accompagnement est personnalisé et prend en compte l'ensemble des atouts du jeune de même que ses difficultés.

Le CFP Presqu'île

mène des actions collectives de 4 mois (alternance entre entreprises et le centre de formation d'insertion professionnelle) pour les jeunes de moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi.

>> Un lieu où vous souhaitez VOUS INFORMER

L'espace Régional Numérique

Accès aux nouvelles technologies.

Un service public local gratuit avec la mise à disposition d'un parc informatique (8 postes) : pour une utilisation libre individuellement ou collectivement en lien avec l'emploi, l'insertion.

L'E.R.N a été occupé par 194 usagers pour 1474 Heures d'utilisation en 2011.

>> Un lieu où vous souhaitez VOUS INITIER

Les ateliers

" découverte de l'informatique "

Les ateliers « découverte informatique » ont toujours autant de succès en 2011!

>> Chiffres clés 2011

2818 entretiens

ont été effectués au sein de la MEEF en lien avec l'emploi, la formation

7404 contacts

physiques ou téléphoniques ont été réalisés par le service accueil de la MEEF



Ces ateliers gratuits s'adressent aux débutants ou personnes n'ayant jamais manipulé l'outil informatique.

Ils ont lieu tous les mois, 3 mercredis consécutifs de 9h à 10h30 (ne pas oublier de s'inscrire).

- Découverte du clavier et de la souris
- Utilisation du traitement de texte
- Navigation internet

Un atelier mobilité

Ouvert à tout le monde, il permet à chacun d'effectuer son auto diagnostic afin de repérer ses difficultés et freins à la mobilité mais aussi d'ouvrir aux potentialités du territoire.

>> 2ème Semestre 2012- 2013 OBJECTIFS ET PERSPECTIVES

Journée des métiers 2013

Dans le courant du 4ème trimestre 2013, le service emploi de la Communauté de Communes organisera une journée d'information sur les métiers porteurs pour les années à venir. Cette journée sera consacrée aux élèves de 4ème, 3ème et Seconde.

Atelier d'élaboration de projet professionnel

Mise en place d'un atelier collectif d'élaboration de projet professionnel avec un démarrage en janvier 2013. Il faut être disponible un jour par semaine pendant 4 mois [8 places].



>>> Vous pouvez joindre les différents services de la Communauté de Communes : Monsieur le Président

